ROYAUME DE BELGIQUE

BREVET D'INVENTION



MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES

NUMERO DE PUBLICATION : 1001169A5

NUMERO DE DEPOT : 8700658

Classif. Internat.: C10L E21B

Date de délivrance : 08 Août

1989

Le Ministre des Affaires Economiques,

Vu la Convention de Paris du 20 Mars 1883 pour la Protection de la propriété industrielle;

Vu la loi du 28 Mars 1984 sur les brevets d'invention, notamment l'article 22;

Vu l'arrêté royal du 2 Décembre 1986 relatif à la demande, à la délivrance et au maintien en vigueur des brevets d'invention, notamment l'article 28;

Vu le procès verbal dressé le 16 Juin à 1'Office de la Propriété Industrielle 1987 à 15h00

ARRETE:

ARTICLE 1.- Il est délivré à : INTEVEP S.A. Apartado 76343, Caracas 1070A(VENEZUELA)

représenté(e)(s) par : OVERATH Philippe, CABINET BEDE, Avenue Antoine Depage, 13 - 1050 BRUXELLES.

un brevet d'invention d'une durée de 20 ans, sous réserve du paiement des taxes annuelles, pour : PROCEDE POUR LA PRODUCTION ET LA COMBUSTION D'UN COMBUSTIBLE LIQUIDE EMULSIONNE NATUREL.

Priorité(s) 17.06.86 US USA 875450

ARTICLE 2.- Ce brevet est délivré sans examen préalable de la brevetabilité de l'invention, sans garantie du mérite de l'invention ou de l'exactitude de la description de celle-ci et aux risques et périls du(des) demandeur(s).

Bruxelles, le 08 Aout 1989 PAR DELEGATION SPECIALE:

Directeur.

08700658 1001169A5

INVENTEURS

RODRIGUEZ Domingo, Urb.Los Nuevos Teques, Edif.Riga, Apto.173
Los Teques (VE); LAYRISSE Ignacio, Urb.Picot, Km.13, Carretera
Panamericana, Calle 1, Edif.San Luis, Apto.1 (VE); RIVAS Hercilio, Paseo Los Ilustres, Res.Mara, Apto.73, Los Chaguaramos,
Caracas (VE); JIMENEZ Euler, Urb.La Alameda, Res. Tamarindo, Apto.67
Caracas (VE); QUINTERO Lirio, Residencias Parque Venezuela, Apto.
80, Urb.Los Nuevos Teques, Los Teques (VE); SALAZAR Jose, Res.
Trebol Country, Edif.Castellana 1-B, San Antonio de Los Altos
(VE); RIVERO Mayela, Colinas de Carrizal, Edif.B, Apto.10, Los
Teques, Edo.Miranda (VE); GUEVARA Emilio, Urb.California Norte,
Av.Fco.de Miranda, Res.Irene, Apto.44, Caracas (VE); CHIRINOS
Maria, Urb.Santa Paula, Calle Pluton, Qta.Maria Luisa, El Cafetal,
Caracas (VE).

DESCRIPTION

Procédé pour la production et la combustion d'un combustible liquide émulsionné naturel.

5

25

La présente invention concerne un procédé pour la préparation d'un combustible liquide naturel et, plus particulièrement, un procédé permettant de convertir un combustible naturel à haute teneur en soufre, en énergie, par combustion avec une importante réduction des émissions d'oxydes de soufre.

Les bitumes naturels que l'on trouve au Canada, en Union Soviétique, aux Etats-Unis d'Amérique, 10 en Chine et au Venezuela sont normalement liquides et ils ont des viscosités se situant entre 10.000 et 200.000 centipoises, ainsi que des gravités API (= American Petroleum Institute) inférieures à 10. Ces bitumes naturels sont habituellement obtenus par 15 pompage mécanique, par injection de vapeur ou par des techniques d'exploitation minière. Une large utilisation étendue de ces matières comme combustibles est exclue pour un certain nombre de raisons, notamment les difficultés de production, de transport 20 et, ce qui est plus important, traitement des caractéristiques de combustion défavorables parmi lesquelles il y a d'importantes émissions d'oxydes de soufre et des solides non brûlés. Eu égard aux consi-

dérations qui précèdent, les bitumes naturels n'ont

10

1.5

20

25

30

35

pas été utilisés avec succès comme combustibles à l'échelle industrielle en raison des frais élevés qu'impliquent les systèmes d'injection de vapeur, de pompage et de désulfuration des gaz brûlés, qui sont nécessaires pour éviter les difficultés mentionnées ci-dessus.

Bien entendu, il serait hautement souhaitable de pouvoir utiliser les bitumes naturels du type indiqué ci-dessus comme combustible naturel.

En conséquence, un objet principal de la présente invention est de fournir un procédé pour la production d'un combustible liquide naturel à partir de bitumes naturels.

Un objet particulier de la présente invention est de produire un combustible liquide naturel à partir de bitumes naturels en formant une émulsion huiledans-eau de ces bitumes naturels.

Un autre objet de la présente invention est de fournir une émulsion huile-dans-eau destinée à être utilisée comme combustible liquide ayant des caractéristiques permettant d'optimaliser le processus de combustion.

Un autre objet encore de la présente invention est d'établir des conditions de combustion optimales pour la combustion d'une émulsion huile-dans-eau de bitumes naturels, afin d'obtenir une excellente combustion efficace, une faible teneur en solides non brûlés en particules et de faibles émissions d'oxydes de soufre.

D'autres objets et avantages de la présente invention apparaîtront à la lecture de la description ci-après.

La présente invention concerne un procédé pour la préparation d'un combustible liquide naturel et, plus particulièrement, un procédé permettant de convertir un combustible naturel à haute teneur en soufre, en énergie, par combustion avec une importante réduction des émissions d'oxydes de soufre.

Selon la présente invention, on injecte un mélange d'eau et d'un agent émulsionnant dans un 5 puits de façon à former une émulsion huile-dans-eau fond de ce dernier. Dans le brevet des Etats-Unis d'Amérique n° 3.467.195 aux noms de McAuliffe et al., on décrit un procédé approprié en vue de former une émulsion huile-dans-eau de fond de puits, 1.0 pouvant être utilisée dans le procédé de la présente invention, ce brevet étant mentionné ici à titre de référence. La quantité d'eau contenue dans l'agent émulsionnant injecté dans le puits est réglée de façon à former une émulsion huile-dans-eau ayant des caractéristiques spécifiques en ce qui concerne la teneur en eau, la grandeur des gouttelettes et la teneur en métaux alcalins. Selon une caractéristique particulière de la présente invention, on a trouvé que, pour optimaliser les caractéristiques de combustion 20 de l'émulsion huile-dans-eau, l'émulsion huile-dans-eau formée au fond du puits devait être caractérisée par une teneur en eau de 15 à 35% en volume, des gouttelettes d'une grandeur d'environ 10 à 60 µm et une teneur en métaux alcalins supérieure à 50 parties par million, 25 de préférence, d'environ 50 à 600 parties par million. De préférence, l'agent émulsionnant est présent dans l'émulsion huile-dans-eau en une quantité comprise entre 0,1 et 5% en poids, calculé sur le poids total de l'émulsion huile-dans-eau. 30

L'émulsion huile-dans-eau du fond du puits est ensuite pompée par une pompe installée profondément dans ce dernier de façon connue, vers une station d'écoulement où le dégazage peut, au besoin, être effectué. L'émulsion huile-

10

15

20

25

30

35

dans-eau est ensuite transportée vers une station de combustion. Dans cette station de combustion, l'émulsion huile-dans-eau est conditionnée de façon à optimaliser la teneur en eau à une valeur optimale, de même que la grandeur des gouttelettes et la teneur en métaux alcalins en vue de la combustion. Après conditionnement, l'émulsion huile-dans-eau est caractérisée par une teneur en eau de 15 à 35% en volume, des gouttelettes d'une grandeur d'environ 10 à 60 µm et une teneur en métaux alcalins d'environ 50 à 600 parties par million. L'émulsion est ensuite brûlée dans les conditions suivantes : température du combustible : 20 à 80°C, de préférence, 20 à 60°C, rapport vapeur/combustible (poids/poids) de 0,05 à 0,5, de préférence, de 0,05 à 0,4, rapport air/combustible (poids/poids) de 0,05 à 0,4, de préférence, de 0,05 à 0,3, et pression de vapeur : 2 à 6 bars, de préférence, 2 à 4 bars, ou pression d'air : 2 à 7 bars, de préférence, 2 à 4 bars.

Selon la présente invention, on a trouvé que, lorsqu'elle était conditionnée conformément à la présente invention et brûlée dans des conditions opératoires réglées, l'émulsion huile-dans-eau obtenue dans le procédé de la présente invention assurait une efficacité de combustion de 99,9%, une faible teneur en solides en particules et des émissions d'oxydes de soufre compatibles avec celles obtenues lors de la combustion du fuel oil (mazout) n° 6 traditionnel.

Dans les dessins annexés :

la figure 1 est un diagramme illustrant le schéma de déroulement des différentes étapes du procédé de la présente invention ;

la figure 2 est un graphique montrant une grandeur spécifique des gouttelettes d'une émulsion huile-dans-eau ;

la figure 3 est un graphique montrant des émissions comparatives d'anhydride sulfureux entre l'émulsion huile-dans-eau de la présente invention et le fuel oil n° 6 ;

la figure 4 est un graphique montrant des émissions comparatives d'anhydride sulfurique entre l'émulsion huile-dans-eau de la présente invention et le fuel oil n° 6.

5

10

15

20

25

30

35

Le procédé de la présente invention sera décrit en se référant à la figure 1.

Un puits profond 10 au fond duquel pompe, est alimenté est installée une en eau et en additif émulsionnant de façon à former une émulsion huile-dans-eau qui peut être pompée du puits 10 par la pompe installée au fond de ce dernier, pour être ensuite acheminée, via une conduite 12, à une station de dégazage 14. L'émulsion huile-dans-eau dégazée peut ensuite être conservée dans une aire d'entreposage 16 pour être transportée ultérieurement par un moyen 18 tel qu'un véhicule citerne, un camion, une canalisation ou analogues. Une fois transportée, l'émulsion huile-dans-eau peut être conservée dans une aire d'entreposage 20 et/ou elle peut être acheminée à une zone de conditionnement 22 dans laquelle elle est conditionnée avant d'être brûlée dans la zone de combustion 24.

Selon la présente invention, le procédé

de cette dernière est destiné à la préparation

et à la combustion d'un combustible naturel puisé

d'un puits profond. Le combustible pour lequel le

procédé est approprié, est un pétrole brut de bitume

ayant une haute teneur en soufre, tel que les bruts

que l'on trouve spécifiquement dans la Ceinture de

l'Orénoque du Venezuela. Le pétrole brut de bitume

possède les propriétés chimiques et physiques suivantes :

C: 78,2 å 85,5% en poids; H: 10,0 å 10,8% en poids; 0 : 0,26 à 1,1% en poids ; N : 0,50 à 0,66% en poids ; S: 3,68 à 4,02% en poids; cendres: 0,05 à 0,33% en poids ; vanadium : 420 à 520 parties par million ; nickel: 90 à 120 parties par million; fer: 10 à 5 60 parties par million ; sodium : 60 à 200 parties par million ; gravité : 1,0 à 12,0° API ; viscosité à 50°C (122°F) : 1.400 à 5.100.000 centistokes ; viscosité à 98,89°C (210°F) : 70 à 16.000 centistokes ; valeur calorifique (LHV) : 8.500 à 10.000 kcal/kg; et 10 asphaltènes : 9,0 à 15,0% en poids. Selon la présente invention, on injecte, dans le puits, un mélange comprenant de l'eau et un additif émulsionnant de façon à former une émulsion huile-dans-eau qui est pompée hors du puits au moyen d'une pompe installée 15 Selon une caracdernier. се de fond téristique critique de la présente invention, les propriétés de l'émulsion huile-dans-eau doivent être telles qu'elles optimalisent le transport et la combustion de l'émulsion huile-dans-eau. L'émulsion 20 huile-dans-eau puisée du puits doit être caractérisée par une teneur en eau se situant entre environ 15 et 35% en volume, de préférence, entre environ 20 et 30% en volume ; des gouttelettes d'une grandeur comprise entre environ 10 et 60 µm, de préférence, 25 entre environ 40 et 60 µm, et une teneur en métaux alcalins supérieure à 50 parties par million, de préférence, une teneur en métaux alcalins se situant entre environ 50 et 600 parties par million. trouvé que la teneur en métaux alcalins dans l'émulsion 30 huile-dans-eau exerçait un effet important sur la quantité d'émissions gazeuses lors de la combustion de l'émulsion. Au cours du procédé de production du pétrole

brut de bitume par injection d'eau, on obtient conjoin-

tement de l'eau provenant des formations géologiques. Le tableau I ci-après donne une analyse de l'eau de formations géologiques que l'on trouve dans la Ceinture de l'Orénoque.

32

64 8,0

TABLEAU I 5 ANALYSE DE L'EAU DES FORMATIONS GEOLOGIQUES 23.640 $C1^{-} (mg/1)$ $co^{=}_{3} (mg/1)$ 2,1 $HCO_3 (mg/1)$ 284 $NO_3(mg/1)$ 10 10 $50^{\circ}4 (mg/1)$ Na⁺ (mg/l) 14.400 427 Ca^{++} (mg/1) 244 Mg^{++} (mg/l) 462 K^+ (mg/l) 15

 $NH_{4}^{+} (mg/1)$ $SiO_{2} (mg/1)$

pН

Comme on peut le constater dans le tableau I, l'eau des formations géologiques contient d'impor-20 tantes quantités de métaux alcalins (Na et K). En réglant la quantité et la teneur en métaux alcalins de l'eau injectée avec l'agent émulsionnant, on assure la teneur requise précitée en métaux alcalins et en eau dans l'émulsion huile-dans-eau obtenue. Comme 25 on l'a indiqué ci-dessus, l'eau injectée contient également un additif émulsionnant. L'émulsionnant est ajouté de façon à en obtenir une quantité se situant entre environ 0,1 et 5,0% en poids, de préférence, entre environ 0,1 et 1,0% en poids, calculé sur le 30 poids total de l'émulsion huile-dans-eau obtenue. Selon la présente invention, l'additif émulsionnant est choisi parmi le groupe comprenant les agents tensio-actifs anioniques, les agents tensio-actifs non ioniques, les agents tensio-actifs cationiques, 35

10

15

20

25

30

35

les mélanges d'agents tensio-actifs anioniques et non ioniques, ainsi que les mélanges d'agents tensioactifs cationiques et non ioniques. Les agents tensioactifs non ioniques que l'on peut utiliser dans le procédé, sont choisis parmi le groupe comprenant les alkyl-phénols éthoxylés, les alcools éthoxylés, les esters de sorbitanne éthoxylés, ainsi que leurs mélanges. Les agents tensio-actifs cationiques appropriés sont choisis parmi le groupe constitué des chlorhydrates de diamines grasses, d'imidazolines, d'amines éthoxylées, d'amido-amines, de composés d'ammonium quaternaire et de leurs mélanges, tandis que les agents tensioactifs anioniques appropriés sont choisis parmi le groupe constitué d'acides sulfoniques carboxyliques à longue chaîne et de leurs mélanges. Un agent tensioactif préféré est un agent tensio-actif non ionique ayant un équilibre hydrophile/lipophile supérieur à 13, par exemple, le nonylphénol oxyalkylé avec 20 motifs d'oxyde d'éthylène. Des agents tensio-actifs anioniques préférés sont choisis parmi le groupe comprenant les sulfonates d'alkyl-aryle, les sulfates d'alkyl-aryle et leurs mélanges.

Le mélange eau/additifs injecté dans le puits stabilise l'émulsion huile-dans-eau. L'eau injectée dépendra de l'eau de formations géologiques obtenue simultanément avec le bitume. Sa teneur en sels dépendra également du rapport bitume/eau requis pour un traitement et une combustion dans des conditions appropriées et, en définitive, elle dépendra du type et de la quantité d'agent émulsionnant. C'est à ce stade que le combustible est formulé pour assurer les caractéristiques désirées en vue du traitement et de la combustion. Dès que l'émulsion est formée et pompée hors du puits, elle peut être dégazée sans que l'on rencontre beaucoup de problèmes du chef de

10

15

20

25

30

35

sa faible viscosité. Ce n'est pas le cas lorsque le bitume seul a dû être dégazé, ce qui nécessite un chauffage préalablement à la séparation du gaz.

L'émulsion peut être alors conservée et pompée à travers la station d'écoulement et des stations principales, tandis que des additifs tels que des imidazolines peuvent être ajoutés afin d'éviter toute corrosion des parois métalliques en raison de la présence de l'eau. Dans n'importe quelles étapes, un mélangeur de produits dans la canalisation peut être installé (après dégazage, avant pompage à travers une canalisation, avant le chargement d'un véhicule citerne, etc.) afin d'assurer une bonne émulsion avec la répartition adéquate des grandeurs de gouttelettes selon les conditions requises mentionnées ci-dessus.

Dès que l'émulsion huile-dans-eau est transportée vers l'installation de combustion, le combustible émulsionné est conditionné de façon à optimaliser la teneur en eau, la grandeur des gouttelettes et la teneur en métaux alcalins de l'émulsion huile-danseau. L'installation de conditionnement est constituée d'un mélangeur de produits dans la canalisation et d'un dispositif de réglage de la teneur en métaux alcalins. Le mélangeur de produits dans la canalisation a pour but de régler la grandeur moyenne des gouttelettes du combustible liquide émulsionné. La répartition des grandeurs des gouttelettes exerce un effet très important sur les caractéristiques de combustion de ce combustible naturel, en particulier, dans l'aptitude au réglage de l'écoulement et la combustion totale. La figure 2 illustre les répartitions des grandeurs des gouttelettes immédiatement avant et après le mélangeur de produits dans la canalisation. On peut constater que la grandeur moyenne des gouttelettes est réduite de 65 à 51 µm.

10

15

20

25

30

35

également constater que la répartition des grandeurs des gouttelettes est régularisée, c'est-à-dire qu'elle devient une courbe en forme de cloche. Selon la présente invention, l'émulsion huile-dans-eau doit être caractérisée par une grandeur de gouttelettes se situant entre environ 10 et 60 µm.

On a également trouvé que la teneur en métaux alcalins de l'émulsion huile-dans-eau exerçait un effet important sur ses caractéristiques de combustion, en particulier, sur les émissions d'oxydes de soufre. Des métaux alcalins tels que le sodium et le potassium exercent un effet positif sur la réduction des émissions d'anhydride sulfureux. On pense que, par suite du haut rapport interfacial surface/volume entre le bitume et l'eau, les métaux alcalins réagissent avec des composés de soufre présents dans le combustible naturel pour donner lieu à la formation de sulfures alcalins tels que le sulfure de sodium et le sulfure de potassium. Au cours de la combustion, ces sulfures sont oxydés en sulfates, fixant ainsi ces derniers aux cendres de combustion, tout en empêchant, ipso facto, le soufre de parvenir dans l'atmosphère en accompagnant les gaz brûlés. Comme on l'a indiqué ci-dessus, des métaux alcalins sont déjà ajoutés à l'émulsion au cours de l'étape de formation de l'émulsion de combustible naturel au moyen d'un mélange naturel de métaux alcalins contenus dans l'eau de production. Si l'on constate que les teneurs en métaux alcalins du combustible émulsionné ne sont pas optimales, on peut alors en ajouter une certaine quantité supplémentaire à l'émulsion dans le dispositif de réglage de la teneur en métaux alcalins. A cet effet, on ajoute de l'eau de production, de l'eau saline ou des solutions aqueuses synthétiques de métaux alcalins. Selon la présente invention,

l'émulsion huile-dans-eau doit être caractérisée par une teneur en métaux alcalins supérieure à 50 parties par million et se situant, de préférence, entre environ 50 et 600 parties par million, idéalement entre 50 et 300 parties par million.

Dès que l'émulsion huile-dans-eau est conditionnée, elle est prête à la combustion. On peut employer n'importe quel brûleur conventionnel injecteur d'huile tel qu'un brûleur à mélange interne ou des atomiseurs hyperboliques jumelés. Il est préférable d'effectuer l'atomisation en utilisant la vapeur ou l'air dans les conditions opératoires suivantes : température du combustible : 20 à 80°C, de préférence, 20 à 60°C, rapport vapeur/combustible (poids/poids) : 0,05 à 0,5, de préférence, 0,05 à 0,4, rapport air/ combustible (poids/poids) : 0,05 à 0,4, de préférence, 0,05 à 0,3, et pression de vapeur : 1,5 à 6 bars, de préférence, 2 à 4 bars, ou pression d'air : 2 à 7 bars, de préférence, 2 à 4 bars. Dans ces conditions, on assure une atomisation excellente et une combustion efficace en association avec une bonne stabilité de la flamme.

Les avantages de la présente invention ressortiront clairement à la lecture des exemples ci-après.

EXEMPLE 1

5

10

15

20

25

30 ·

Afin de démontrer les effets des teneurs en métaux alcalins sur les caractéristiques de combustion d'émulsions huile-dans-eau, comparativement à celles du bitume de l'Orénoque, on a préparé deux émulsions ayant les caractéristiques reprises dans le tableau II (le bitume de l'Orénoque est également indiqué). Le métal alcalin était le sodium.

TABLEAU II

	CARACTERISTIQU	JES DU COMB	USTIBLE	
		ORENOQUE	EMULSION	EMULSION
			<u>nº 1</u>	<u>n°2</u>
5	Teneur en métaux			,
	alcalins (parties			
	par million dans			
	le combustible)	0	10	160
	Valeur calorifique			
10	(LHV) (BTU/livre)	17.455	13.676	13.693
	(kcal/kg)	9.750	7.639	7.649
	% en volume de			
	bitume	100	77	77
	% en volume d'eau	0	23	23
15		ombustibles		
	les conditions opéra	toires indi	quées dans	le tableau
	III.			
	TAB	LEAU III		
	CONDITION	NS OPERATOI	RES	
20		ORENOQUE	EMULSION	EMULSION
			n°_1	n° 2

	ORENOQUE	EMULSION nº 1	EMULSION nº 2
Débit d'alimentation		<u>.</u>	
(kg/h)	19,5	23,5	23
Apport total de			
chaleur (BTU/h)	750.000	750.000	750.000
(kcal/h)	189.000	189.000	189.000
Température du			
combustible (°C)	115	24	60-70
Rapport vapeur/com-			
bustible (poids/			
poids)	. 0,4	0,2	0,43
Pression de la			
vapeur (bars)	4	4	2,8
Grandeur moyenne			
des gouttelettes (µm)	60	51
	(kg/h) Apport total de chaleur (BTU/h) (kcal/h) Température du combustible (°C) Rapport vapeur/com- bustible (poids/ poids) Pression de la vapeur (bars) Grandeur moyenne	Débit d'alimentation (kg/h) 19,5 Apport total de chaleur (BTU/h) 750.000 (kcal/h) 189.000 Température du combustible (°C) 115 Rapport vapeur/combustible (poids/poids) 0,4 Pression de la vapeur (bars) 4	Débit d'alimentation (kg/h) 19,5 23,5 Apport total de chaleur (BTU/h) 750.000 750.000 (kcal/h) 189.000 189.000 Température du combustible (°C) 115 24 Rapport vapeur/combustible (poids/poids) 0,4 0,2 Pression de la vapeur (bars) 4 4 Grandeur moyenne

Les émissions gazeuses et l'efficacité de combustion pour chacun des combustibles sont indiquées dans le tableau IV ci-après.

TABLEAU IV CARACTERISTIQUES DE COMBUSTION

5

25

30

Ū		ORENOQUE	EMULSION	EMULSION
			<u>nº 1</u>	nº 2
	CO ₂ (% molaires)	13,5	14	13
	CO (parties par million,			
10	v)	0	0	0
	O ₂ (% molaires)	3	3,5	3
	SO ₂ (parties par			
	million, v)	1.500	1.450	850
	SO ₃ (parties par			
15	million, v)	12	8	6
	NOx (parties par			
	million, v)	690	430_	417
	Particules (mg/Nm ³)	20	13	11
	Efficacité	99,0	99,9	99,9
20	Durée de l'essai (heures)	100	36	100

Ces résultats indiquent que l'on obtient un accroissement de l'efficacité de la combustion pour le bitume émulsionné de l'Orénoque comparativement au bitume vierge de l'Orénoque, soit 99,9% comparativement à 99,0%. En outre, une comparaison entre l'émulsion n° 1 et l'émulsion n° 2 indique que les émissions d'oxydes de soufre, SO₂ et SO₃, diminuent avec un accroissement des teneurs en métaux alcalins (sodium). EXEMPLE 2

On a étudié les effets exercés par les conditions opératoires sur les caractéristiques de combustion de différents combustibles. Dans le tableau V, on compare le brut de l'Orénoque avec huit émulsions huile-dans-eau.

>	
ח	
EA	
₩.	
PAB	

		CARACTER	CARACTERISTIQUES DU COMBUSTIBLE	DU COMBU	STIBLE					
	ORENOQUE		EMULSION EMULSION n° 3 n° 4	EMULSION n°5	EMULSION n°6	EMULSION n° 7	EMULSION n°8	EMULSION EMULSION EMULSION EMULSION N° 10	EMULSION n° 10	
Teneur en métaux alcalins (parties par million dans le combustible)	0	180	180	180	180	180	180	180	22	
Valeur calorifi-							,			
livre)	17,455	12,900	12.900	12.900	13.600	13.600	13,600	13,600	13.712	
(kcal/kg)	9.750	7.206	7.206	7.206	7.597	7.597	7.597	7.597	7,660	
% en volume de bitume	100	70	70	70	76	9/	76	76	78	
% en volume d'eau	0	8	8	99	24	24	24	24	22	

Le bitume de l'Orénoque et les émulsions n° 3, 6, 7 et 10 ont été atomisés avec de la vapeur. Les émulsions n° 4, 5, 8 et 9 ont été atomisées avec l'air. Le métal alcalin employé dans les émulsions n° 3, 4, 5 et 6 était le sodium, tandis que l'on a ajouté du potassium dans les émulsions 7, 8, 9 et 10. Les conditions opératoires sont reprises dans le tableau VI.

TABLEAU VI

		Ů	- ETIGNO	SNO	CONDITIONS OPERATOIRES	IRES				
	ORENOQUE	UE EMULS	SION E	EMULSIC N° 4	N EMULSI N° 5	ON EMULS	ION EMULS	EMULSION EMU	N EMULSION N° 9	N° 10
Débit d'alimentation (kg/h)	20,8	1	 	28,9	58,9	27,4	4 27,4	27,4	27,4	28,1
Apport total de cha- leur (BTU/h) (kcal/h)	820,000 820,000 206,640	20.000 206.640	820,000		820.000	820.000	820.000	820.000	820.000 820.000 8	820.000
Température du combustible (°C)	115	60-70	60-70	20	02-09	60-70	60-70	60-70	60-70	60-80
Rapport vapeur/ combustible (poids/ poids)	0,4		0,34	1	l	0,4	4 0,45	45	1	0,2
Rapport air/combus- tible (poids/poids)	l	}		0,20	0,27	27	١	0,27	27 0,34	4
Pression vapeur/air (bars)	4	Н	1,6	ო	ო	3,8	8 3,2	2 2,8	3 2,8	2,8
Grandeur moyenne des gouttelettes (µm)	1	43		43	43	9	9	09	09	18

Le tableau VII ci-après indique l'efficacité de la combustion et les émissions gazeuses.

TIA	1
AU.	
ABLE!	
E	

	ບ	ARACTER	STIQUES	CARACTERISTIQUES DE COMBUSTION	NOILSN				
	ORENOQUE EMULSION EMULSION	EMULSION	EMULSION	E.	[2]	-	EMULSION	EMULSION EMULSION	
		No 3	N° 4	N° 5	N° 6	No 7	Nº 8	o N	No TO
co ₂ , % molaires	15,5	12,9	12,6	12,8	13,9	13,5	13,9	13,5	13,0
CO, parties par million, v	1.000	50	20	9	25	22	52	8	50
0, % molaires	ო	ო	ო	3,2	2,7	ອຳອ	2,8	3,2	2,8
SO ₂ , parties par million, v	1.617	475	420	508	740	550	682	692	1.350
SO ₃ , parties par million, v	10	ហ	ဌ	Ŋ	9	9	Ø	6	10
NOx, parties par million, v	717	434	478	645	434	009	451	454	069
Particules (mg/Nm ³)	25	12,6	5,7	4	4	4	4	4	4
Efficacité	98,7	666	6,66	6,66	6,66	6,66	6 * 66	666	66
Durée de l'essai (heures)	s) 428	100	100	100	9	8	8	9	8

Ces résultats indiquent d'importantes réductions des oxydes de soufre lors de la combustion d'émulsions contenant des métaux alcalins, ainsi qu'un accroissement de l'efficacité. En outre, plus le rapport air/combustible est faible, plus la réduction des 5 oxydes de soufre est forte. Il semblerait qu'il en soit de même pour de plus faibles rapports vapeur/ combustible. Enfin, la quantité d'oxydes d'azote a été réduite. Comparativement aux bruts de l'Orénoque, en règle générale, les conditions opératoires sont 10 moins rigoureuses lorsqu'on brûle des combustibles émulsionnés ; les températures et les pressions d'atomisation du combustible étaient inférieures, tandis que l'utilisation d'air ou de vapeur a contribué à accroître la souplesse de l'opération. La réduction 15 des émissions d'oxydes de soufre est une caractéristique importante des émulsions huile-dans-eau contenant des métaux alcalins. Les émissions d'anhydride sulfurique sont responsables de ce que l'on appelle la corrosion des extrémités froides, c'est-à-dire la 20 condensation d'acide sulfurique dans les parties plus froides des chaudières (économiseurs et réchauffeurs d'air). Elles sont également responsables de l'acidité des cendres dans des ballons séparateurs électrostatiques et d'autres équipements de capture des solides. 25 EXEMPLE 3

On a comparé les émissions de soufre dégagées par l'émulsion d'huile n° 3 de l'exemple 2 avec le fuel oil n° 6 et les résultats sont repris dans les figures 3 et 4 annexées. Les résultats obtenus indiquent que les émissions d'oxydes de soufre de l'émulsion huile-dans-eau sont favorables comparativement à celles du fuel oil n° 6 et de loin supérieures à celles enregistrées pour le bitume de l'Orénoque. La réduction des émissions de SO₂ est de 33% comparativement au

fuel oil n° 6 et de 66% comparativement au bitume de l'Orénoque. Les émissions d'anhydride sulfurique sont également inférieures pour l'émulsion n° 3 comparativement au fuel oil n° 6 (2,5% de S) et au bitume de l'Orénoque. Ces réductions s'expriment par 17% et 50% respectivement.

L'invention peut être mise en oeuvre sous d'autres formes ou selon d'autres manières sans se départir de son esprit ou de ses caractéristiques essentielles. En conséquence, la présente forme de réalisation doit être considérée à tous égards à titre d'illustration et sans aucun caractère limitatif, le cadre de l'invention étant défini par les revendications ci-après et il est entendu qu'il englobe tous les changements rentrant dans la signification et la gamme d'équivalences.

REVENDICATIONS

- 1. Procédé de préparation d'un combustible comprenant naturel destiné à brûler, liquide opérations de formation d'une émulsion huile-dans-5 eau au départ d'un pétrole brut de bitume et de pompage de cette émulsion hors d'un puits, le pétrole brut ayant une viscosité de 1400 centistokes à 5 100 000 centistokes à 50°C, l'émulsion huile-dans-eau étant formée au fond du puits en y injectant un mélange d'eau 10 et d'un additif émulsionnant, cette émulsion ayant des gouttelettes de 10 à $60~\mu m$ de grandeur, la teneur en métaux alcalins de l'émulsion étant réglée, avant sa combustion à une valeur d'au moins 50 parties par 15 million.
 - 2. Procédé selon la revendication 1, caractérisé en ce que la teneur en eau de l'émulsion a une valeur de 15 à 35% et l'émulsionnant est présent en proportion de 0,1 à 5% en poids rapporté au poids total de l'émulsion huile-dans-eau.
 - 3. Procédé selon la revendication 1 ou 2, caractérisé en ce que la teneur en métaux alcalins est dans l'intervalle de 50 à 600 parties par million.

20

quelconque l'une Procédé selon revendications 1 à 3, caractérisé en ce que l'émulsion 25 huile-dans-eau est pompée du puits vers une station raffinage, l'émulsion autre combustion sans huile-dans-eau est dégazée avant sa combustion conditionnée de façon à avoir une teneur en eau de 20 à 30% en poids, des gouttelettes de 40 à 60 μ m de 30 grandeur et un métal alcalin y est ajouté de manière émissions d'anhydride sulfureux réduire les huile-dans-eau l'émulsion sulfurique, d'anhydride optimisée est ensuite chauffée à une température de 20 à 80°C et le combustible est atomisé avec un diluant 35

choisi parmi la vapeur et l'air en un rapport vapeur/combustible de 0,05 à 0,4, le combustible atomisé est brûlé, en sorte que les émissions d'anhydride sulfureux et d'anhydride sulfurique sont inférieures à celles de fuel oil n°6.

5. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que le pétrole brut de bitume a les propriété chimiques et physiques suivantes :

10

20

5

C: 78,2 à 85,5% en poids;

H: 10.0 à 10.8% en poids;

O: 0,26 à 1,1% en poids;

N: 0,50 à 0,66% en poids;

15 S: 3,68 à 4,02% en poids;

cendres : 0,05 à 0,33% en poids;

vanadium: 420 à 520 parties par million;

nickel: 90 à 120 parties par million;

fer : 10 à 60 parties par million;

sodium : 60 à 200 parties par million;

gravité : 1,0 à 12,0° API;

viscosité :

à 50°C (122°F) : 1.400 à 5 100 000

centistokes;

25 à 98,89°C (210°F) : 70 à 16.000 centistokes;

valeur calorifique (LHV) (Kcal/kg) : 8.500

à 10.000; et

asphaltènes : 9,0 à 15,0% en poids

6. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, caractérisé en ce que l'additif émulsionnant est choisi parmi le groupe constitué d'agents tensio-actifs anioniques, d'agents tensio-actifs non ioniques, d'agents tensio-actifs cationiques et de mélanges d'agents tensio-actifs cationiques

35 et non ioniques.

revendication 6. la 7.Procédé selon caractérisé en ce que les agents tensio-actifs non groupe constitué choisis parmi le sont ioniques d'alcools éthoxylés, éthoxylés, d'alkyl-phénols d'esters de sorbitanne éthoxylés et de leurs mélanges.

5

10

15

20

25

- revendication selon la 8. Procédé agents tensio-actifs les ce que caractérisé en cationiques sont choisis parmi le groupe constitué des chlorhydrates de diamines grasses, d'imidazolines, éthoxylées, d'amido-amines, đе composés d'amines d'ammonium quaternaire et de leurs mélanges.
- 9. Procédé selon la revendication 6, caractérisé en ce que les agents tensio-actifs anioniques sont choisis parmi le groupe constitué d'acides sulfoniques carboxyliques à longue chaîne et de leurs mélanges.
- 10. Procédé selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que l'additif émulsionnant est un agent tensio-actif non ionique présentant un équilibre hydrophile/lipophile supérieur à 13.
- 11. Procédé selon la revendication 10, caractérisé en ce que l'agent tensio-actif non ionique est un nonylphénol oxyalkylé avec 20 motifs d'oxyde d'éthylène.
- 12. Procédé selon la revendication 9, caractérisé en ce que l'agent tensio-actif anionique est choisi parmi le groupe constitué de sulfonates d'alkyl-aryle, de sulfates d'alkyl-aryle et de leurs mélanges.
- 13. Procédé selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce qu'on brûle l'émulsion huile-dans-eau en tant que combustible.
- 35 14. Procédé selon l'une quelconque des

revendications précédentes dans lequel l'émulsion huile-dans-eau est caractérisée par une teneur en eau de 20 à 30% en volume, une grandeur moyenne de gouttelettes de 40 à 60 µm et une teneur en métaux alcalins de 50 à 600 parties par million.

5

10

15

- revendication la selon Procédé 15. caractérisé en ce qu'il comprend les étapes consistent à pomper cette émulsion huile-dans-eau de ce puits vers une station d'écoulement; transporter station huile-dans-eau cette đе émulsion cette station combustion; de d'écoulement vers une conditionner cette émulsion huile-dans-eau de façon à optimaliser la teneur en eau, la grandeur des gouttelettes et la teneur en métaux alcalins de cette émulsion huile-dans-eau en vue de la combustion; et brûler cette émulsion huile-dans-eau optimalisée afin de réduire sensiblement les émissions d'anhydride sulfureux et d'anhydride sulfurique, les émissions d'anhydride sulfureux et d'anhydride sulfurique étant inférieures à celles du fuel oil n° 6.
- 16. Procédé selon la revendication 15, caractérisé en ce qu'il comprend l'étape qui consiste à dégazer l'émulsion huile-dans-eau avant de la conditionner en vue de la combustion.
- 17. Procédé selon l'une quelconque des revendications 15 et 16, caractérisé en ce qu'il comprend l'étape qui consiste à ajouter un additif inhibiteur de corrosion à l'émulsion huile-dans-eau avant de transporter cette dernière.
- 18. Procédé selon l'une quelconque des revendications 15, 16 et 17, comprenant l'étape consistant à conditionner l'émulsion huile-dans-eau de façon à obtenir une émulsion huile-dans-eau caractérisée par une teneur en eau d'environ 20-30% en volume, une grandeur de gouttelettes d'environ

10 à 60 μm et une teneur en métaux alcalins d'environ 50-300 parties par million.

- 19. Procédé selon l'une quelconque des revendications 15 à 18, caractérisé en ce qu'il comprend l'étape qui consiste à brûler cette émulsion huile-dans-eau optimalisée dans les conditions opératoires suivantes : température du combustible : 20 à 80°C; rapport vapeur/combustible (poids/poids) : 0,05 à 0,5;
- rapport vapeur/combustible (poids/poids): 0,03 à 0,3;

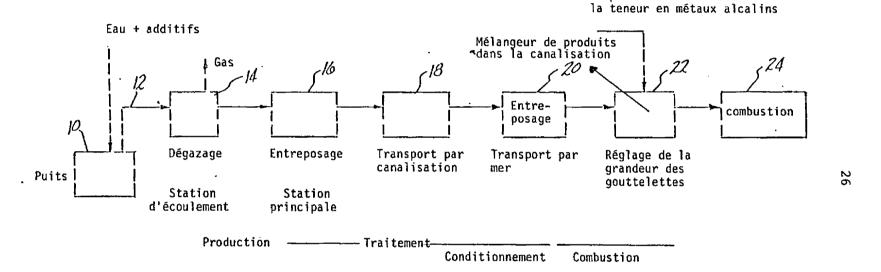
 10 rapport air/combustible (poids/poids): 0,05 à 0,4; et

 pression de vapeur: 2 à 6 bars; ou

 pression d'air: 2 à 7 bars.

5

- 19. revendication selon la Procédé 20. caractérisé en ce qu'il comprend l'étape qui consiste à brûler cette émulsion huile-dans-eau optimalisée 15 dans les conditions opératoires suivantes : température du combustible : 20 à 60°C; rapport vapeur/combustible (poids/poids) : 0,05 à 0,4; rapport air/combustible (poids/poids) : 0,05 à 0,3; et pression de vapeur : 2 à 4 bars; ou 20 pression d'air : 2 à 4 bars.
 - 21. Procédé suivant l'une quelconque des revendications 1 à 20, caractérisé en ce que l'ajustement de la teneur en métaux alcalins se fait au choix au fond du puits, après pompage de l'émulsion hors du puits ou à un autre moment quelconque avant de brûler l'émulsion.



Dispositif de contrôle de

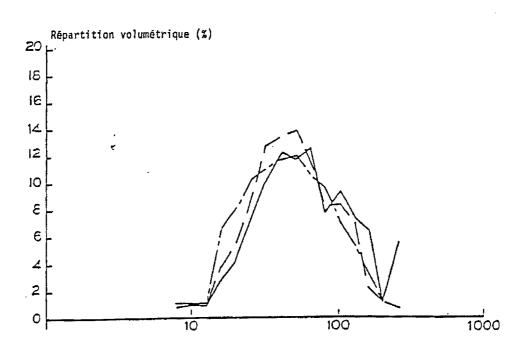
SCHEMA POUR LA PRODUCTION, LE TRAITEMENT, LE CONDITIONNEMENT ET LA COMBUSTION D'UN COMBUSTIBLE NATUREL AMELIORE

_EIG-1

REPARTITION DES GRANDUERS DES GOUTTELETTES D' "ORIMULSION" (= EMULSION DE BITUME DE L'ORENOQUE)

Mélangeur dynamique

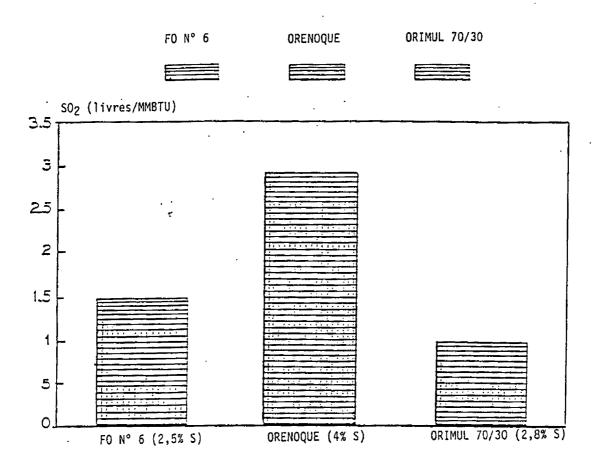
0 tour/minute 1400 tours/minute 2400 tours/minute $(65 \mu m)$ $(54 \mu m)$ $(51 \mu m)$



Grandeur des gouttelettes (µm)

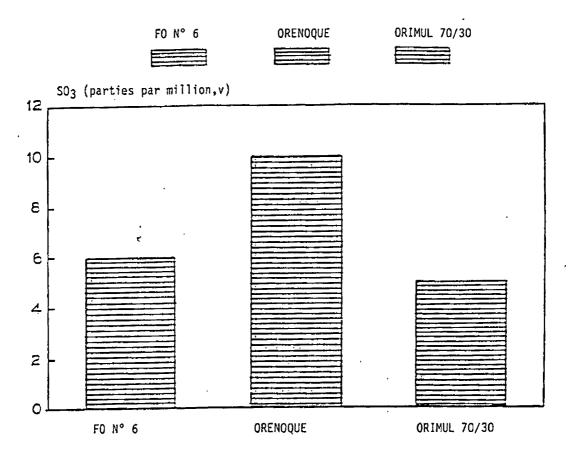
_FIG-2

EMISSIONS COMPARATIVES D'ANHYDRIDE SULFUREUX (3% SO2 & 0,82 MMBTU/H)



_FIG-3

EMISSIONS COMPARATIVES D'ANHYDRIDE SULFURIQUE



_FIG-4



RAPPORT DE RECHERCHE

établi en vertu de l'article 21 § 1 et 2 de la loi belge sur les brevets d'invention du 28 mars 1984

BE 8700658 498 B0

DC	CUMENTS CONSIDERES COMM				
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas d des parties pertinentes		tevendication concernée	CLASSEME DEMANDE	
A	GB-A-1 438 352 (SVENSKA UTVECKLINGSAKTIEBOLAGET) * Revendications 1,12,13 *		1	C 10 L E 21 B	1/32 43/22
P,A	GB-A-2 169 220 (INTEVEP) * Revendications 1,4,6,7; page 59 - page 3, ligne 4; exemple	2, ligne	1,2,5		
A	US-A-4 409 091 (KESSICK) * Revendications 1,11; figure colonne 7, ligne 50 - colonne 47 *	2;	1,2		
A	US-A-3 490 237 (LISSANT) * Revendication 1; colonne 1, - colonne 3, ligne 39 *		1,7,8,9 ,12,16		
				DOMAINES RECHERCH	FECHNIQUES ES (Int. Cl.4)
				C 10 G	
				C 10 L E 21 B	
				,	
ļ		ment de la recherche		Examinateur	
	21-1	2-1988	DEI	HERDT O.C.	Ε.
Y: p:	CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES articulièrement pertinent à lui seul articulièrement pertinent en combinaison avec un utre document de la même catégorie rrière-nlan technologique	T: théorie ou princip E: document de brev date de dépôt ou D: cité dans la dema L: cité pour d'autres	et antérieur, m après cette date inde : raisons	ais publié á la ;	

& : membre de la même famille, document correspondant

EPO FORM 1503 03.82 (P0448)

X : particulièrement pertinent à tui seul
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un
autre document de la même catégorie
A : arrière-plan tochnologique
O : divulgation non-écrite
P : document intercalaire

ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET BELGE NO.

BE 8700658

498

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche visé ci-dessus.

Les dits members sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du 28/12/88

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre famille de	(s) de la brevet(s)	Date de publication
GB-A- 1438352	03-06-76	Aucun		
GB-A- 2169220	09-07-86	Aucun		
US-A- 4409091	11-10-83	CA-A- US-A-		17-08-82 12-07-83
US-A- 3490237	20-01-70	Aucun		
				•

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82